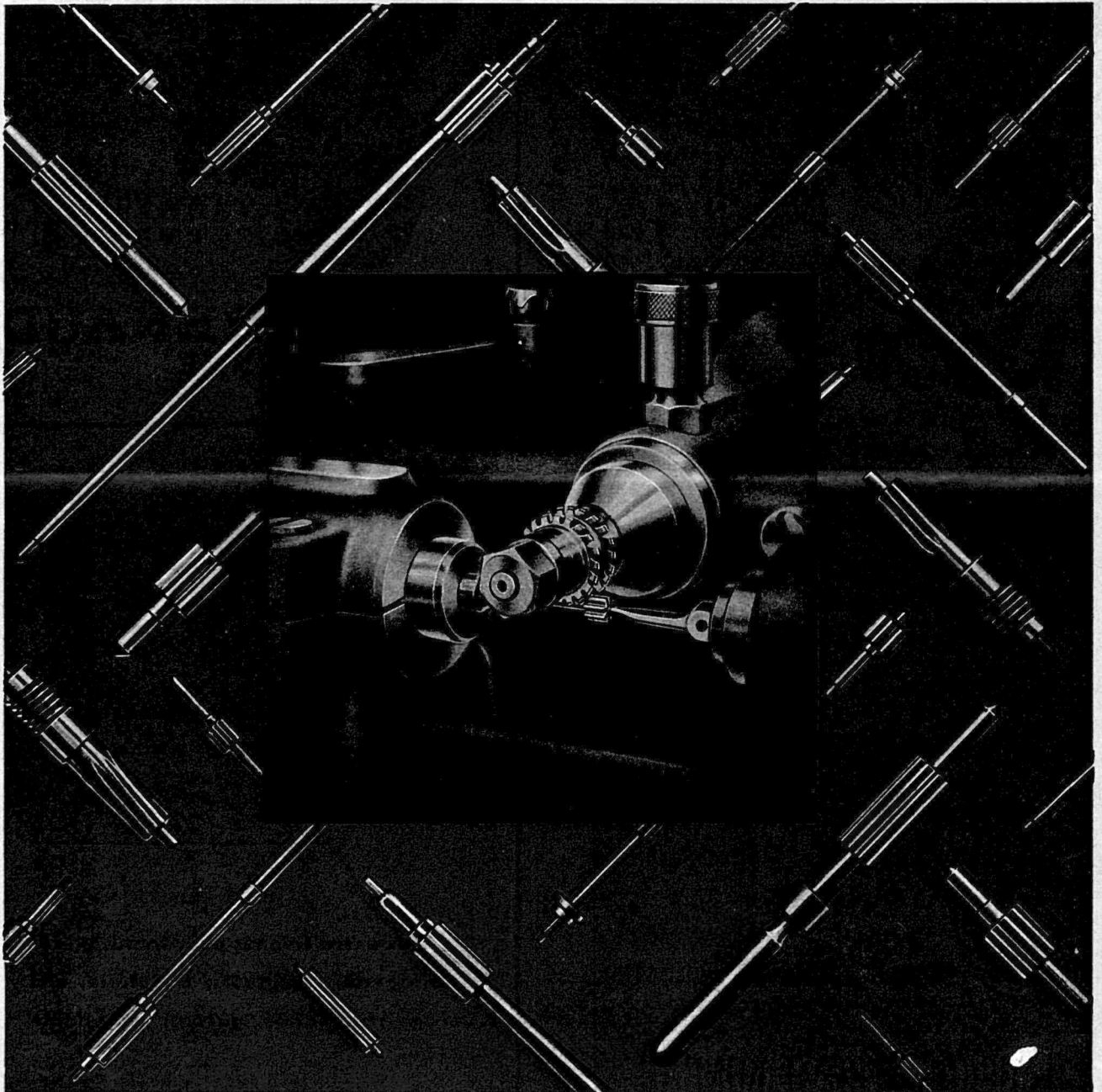


# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE  
DES ASSOCIATIONS PATRONALES, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE  
ET DE LA FIDUCIAIRE HORLOGÈRE (FIDHOR)



TAILLAGE D'UN PIGNON D'HORLOGERIE SUR MACHINE A TAILLER N° 1

**S.A. JOS. PETERMANN MOUTIER**

Pierres fines

Emboutissages



Maison Sfaellos  
Bienne



**E. JEANRENAUD**  
**BIENNE**

*La marque de confiance  
Meilleures références*

**FABRIQUE JÉRÔME KONRAD**  
**DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION**  
**ÉVILARD S/BIENNE**

DÉCOLLETAGES POUR TOUTES INDUSTRIES JUSQU'A 10 MM.

*Dorages s. a.*

Fondée en 1888

DIR. G. HUGUENIN

**BIENNE** Quai du Bas 1

Téléphone 247 96

**Dorages extra soignés pour toutes pièces  
d'horlogerie, compteurs, bijouterie, etc.  
Dorage rose satiné, garanti inoxydable**

**Argentage**

**Nickelage**

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois  
Suisse . . . . . Fr. 22. — Fr. 11. —  
Compte de chèques postaux IV b 426

Régie des annonces:  
PUBLICITAS S. A., NEUCHÂTEL  
Téléphone 5.42.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: LA CHAUX-DE-FONDS, RUE LÉOPOLD-ROBERT 46, TÉLÉPHONE 2.24.49

## Le fait du jour

*Walter Boveri a présenté aux actionnaires de son entreprise des considérations critiques du plus haut intérêt.*

*Il relate, pour mémoire, l'augmentation de la production, le chiffre inusité de commandes, l'allongement des délais de livraison, le manque d'élasticité corrélatif pour la fabrication et la vente, enfin le retard apporté aux travaux du pays. Mettant en évidence l'incertitude qui règne au sujet de l'évolution des prix de fabrication et l'écart croissant entre le rythme du travail et le rendement, le tout portant atteinte à l'effort de rationalisation, aux salaires et aux mesures sociales, il conseille dorénavant de faire un choix parmi la clientèle.*

*On tiendra compte de l'insuffisance toujours plus marquée du monde en devises fortes. Ce manque apparaît distinctement dans la région sterling. De même, en Amérique latine, les réserves constituées pendant la guerre diminuent rapidement. Les Européens qui disposent encore de dollars et d'or, Pays-Bas, Suède ou Norvège, France, en signalent la réduction progressive. La sous-productivité de l'Europe, face à l'excédent d'exportation des Etats-Unis, crée une*

*situation qui, à la longue, exercera des effets fâcheux sur notre expansion économique.*

*Il est regrettable, ajoute M. Boveri, que les hautes sphères du pays ne rétablissent pas la liberté du trafic international des paiements, là, du moins, où c'est possible. « Nos propres mesures ayant pratiquement éliminé le franc suisse de ce trafic, il devient d'autant plus nécessaire de revenir à une notation uniforme du dollar. »*

*La raison essentielle de notre attitude s'expliquait durant la guerre: l'inflation. Aujourd'hui, les conditions sont différentes: la Confédération a remboursé plus d'un demi-milliard en cinq mois. Il serait temps, dès lors, de renoncer à la stérilisation de l'or et de supprimer la taxe de 4 1/2 % à ce propos, un impôt illégal, dont l'emploi nous reste inconnu.*

*Les restrictions sur le dollar se justifiaient en période d'excédent d'exportations. Nous avons affaire maintenant à un passif commercial, de 3/4 de milliard, l'an dernier, et de plus d'un demi-milliard pour les cinq premiers mois de cette année. Avec les Etats-Unis seuls, notre déficit atteindra 500 millions, vraisemblablement, en décembre.*

*Ceci étant, utilisons les dollars pour nos achats à l'étranger, car nous disposons de la couverture suffisante pour les devises américaines qui proviennent de nos relations financières. Le Dr. Boveri craint plutôt qu'à bref délai la Suisse voie son stock dollars diminuer assez vite. Il recommande de prendre toutes dispositions utiles pour attirer or et dollars, au lieu de les rejeter par des mesures contestables.*

*L'intervention de l'Etat le conduit à condamner l'économie planifiée, en raison de l'effet déprimant qu'elle exerce sur le niveau de vie de la population. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à considérer la pauvreté des pays du dirigisme. Anglais, Suédois et Français ont peine à se ressaisir. Par contre, les Etats-Unis, à économie libre, bénéficient du standard le plus élevé dans le monde et les Belges se relèvent rapidement de la dépression de guerre, grâce à l'éloignement des contrôles officiels.*

*L'effort personnel n'atteint sa plénitude que dans la liberté.*  
19. VII. 1947.

### Sommaire

	Pages
LE FAIT DU JOUR	585
DEUX COMMISSIONS ÉCONOMIQUES POUR L'EUROPE I	
Le nouveau Comité de collaboration, par Ch. B.	587
LA XXX <sup>e</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE DU TRAVAIL	
Ses résultats	589
AUGMENTATION DU PRIX DE L'OR ?	
Dévaluation universelle ?	591
CONVERTIBILITÉ DU STERLING	
La position de la Suisse	593
DIYERS	587 - 589 - 593 - 595

*mécanisme complet*

**L'AZURÉA**

**CESLIN KONRAD**

ABRÈGE L'AZURÉA MOUTIER. J.B. SUISSE

**Chaise d'atelier Embra**

Usines Embra SA - Avit - Zurich - Tél. (065) 2 33 11

*diminue la fatigue - augmente le rendement*

**Acier en bandes**

**Sandvik**

**NOTZ & CO. S.A.**

**BIENNE**

DECOLLETAGE DE HAUTE PRECISION

*Hermon*

**KONRAD S.A.**

REGENTURES D'HONOR

**MOUTIER**

# Deux Commissions économiques pour l'Europe!

## LE NOUVEAU COMITÉ DE COLLABORATION

Le Plan Marshall a rencontré trois difficultés.

La première : les Russes ! Toutefois, leur retraite fait disparaître une situation équivoque. De cela, l'Occident peut être reconnaissant au Kremlin, en vertu du principe que la clarté est de valeur et le vague dangereux. L'Union soviétique et ses défenseurs veulent que l'aide des Etats-Unis à la reconstruction du continent soit une menace à l'indépendance des Etats européens. La Russie et les communistes non russes, qui se trouvent, comme par hasard, d'accord sur tant de points, soulignent la signification du nationalisme et de la souveraineté, deux principes que le monde occidental est arrivé à considérer comme principal obstacle à la coopération internationale et, conséquemment, comme menace à la paix.

La position des Etats-Unis est assez curieuse. Il y a vingt ans, on les accusait d'isolationnisme parce qu'ils refusaient d'adhérer à la S. d. N. Aujourd'hui, ils proposent un large programme de reconstruction internationale, croyant que la prospérité de l'Europe et la paix représentent l'intérêt américain et on les accuse à nouveau, sous prétexte que leur programme constituerait un danger pour le continent. Il est malaisé d'expliquer cette suite illogique aux Américains. Moscou espère que ce sera même trop difficile et que les U. S. A. se retireront de l'Ancien Monde.

Deuxième difficulté : à côté de la Conférence de collaboration européenne, il existe une Commission économique pour l'Europe, qui travaille dans le cadre des Nations unies. Chose curieuse, ce n'est pas cette dernière, créée bien avant l'autre, qui doit appliquer le Plan Marshall. Aussi, les détracteurs de la proposition américaine démontrent-ils qu'on fait ainsi table rase de tout l'effort accompli, ces derniers mois, dans le cadre de l'O. N. U., en convoquant simultanément à Paris une seconde conférence chargée d'étudier les mêmes problèmes. Espérons, au moins, que la similitude des questions traitées ici et là créera une certaine émulation qui sera, en fin de compte, favorable à notre continent.

La troisième difficulté réside aux Etats-Unis. On y nomme trois commissions dont le but est d'examiner la capacité d'aide du pays. En outre, les Représentants viennent de mettre sur pied un comité ayant mêmes tâches et il ne rapportera que le 1<sup>er</sup> mars de l'an prochain ! Or, le plan européen doit être présenté le 1<sup>er</sup> septembre de cette année ! Que fera-t-on dans l'intervalle ? Autre question : on est loin d'être au clair sur l'ampleur du secours américain. Bien des voix s'élèvent, outre-Atlantique, pour déclarer qu'un milliard par an pendant quelque trois années est largement suffisant !

Tout ceci n'empêche pas le travail de s'effectuer. La Conférence pour la collaboration économique européenne a été remplacée, le 15 juillet, par un Comité. Ce qui signifie qu'on va se mettre à l'œuvre sans tarder. Au dessous du Comité de collaboration, on aura un comité exécutif, de cinq membres, et quatre commis-

sions : d'alimentation et d'agriculture (8 membres), du fer et des métaux (5), de l'énergie (9), des transports (7), les deux dernières comptant des Suisses. Le 16, déjà, le Comité de coopération se réunissait, pour la première fois !

Les Alliés veulent mettre l'Allemagne au centre du plan qu'ils présenteront aux Etats-Unis. Sans cette Europe centrale, au sens étroit du mot, rien de définitif ne pourra être fait pour la restauration du continent. Il est évidemment malheureux que toute une partie de l'ancien Reich échappe à cette possibilité de régénération économique, du moins les zones essentielles seront-elles présentes. La Ruhr jouera dans le programme un rôle de premier plan. Le général Marshall a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis désire vivement une augmentation de la production de charbon européen. Le retour à l'extraction d'avant guerre, pour la seule région considérée, suffirait à combler le déficit de toute l'Europe occidentale.

Pendant ce temps-là, un comité établit un questionnaire qui sera adressé, sous peu, à tous pays. Les destructions seront faciles à établir et les efforts de chaque Etat pour la reconstruction de son économie énumérés avec une aisance d'autant plus grande, dit-on dans certains milieux, qu'il ne viendra à l'esprit de personne de les vérifier. Plus délicate sera la tâche de ceux qui auront à dresser le bilan exact des futurs besoins et ressources en aliments et en matières premières, ainsi que les possibilités internes de production. Espérons que des erreurs de direction — ou de dirigisme si l'on veut — ne viendront pas gêner la réalisation d'un plan d'ensemble.

La France a déjà présenté un « préquestionnaire » en huit points, qui devrait porter sur une période de quatre ans. Hollandais et Scandinaves, sans s'y opposer formellement, demandent qu'on prévoie préalablement un Plan d'urgence pour l'an prochain ou, au plus, pour les dix-huit mois à venir.

Une chose en tous cas est à retenir : c'est que le travail est rapidement mené, à l'américaine. Voyons si les Etats-Unis pourront suivre à ce rythme ? !

Ch. B.

### *Avis de L'Information Horlogère Suisse*

LA CHAUX-DE-FONDS  
Rue Léopold-Robert 42

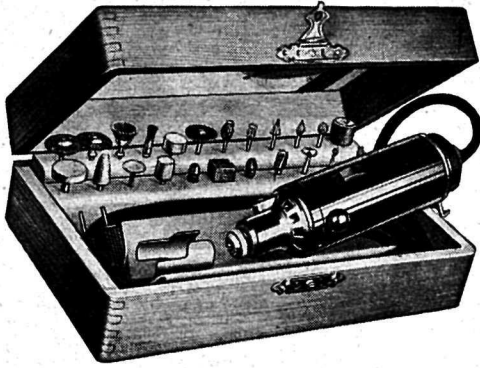
#### APPEL AUX CREANCIERS

Les créanciers de :

**Fapsa S. A., Mauborget 4, Lausanne** (en faillite)

**Fabrique de Décolletages S. A., Tavannes** (sursis, délai de production 5 août 1947)

sont priés de nous envoyer leur relevé de compte en triple pour que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.



## DREMEL - MOTO - TOOL

Le nouvel appareil à main pour tout rectifiage, fraisage, meulage et polissage. — Courant monophasé 220 Volts.

Prix de l'appareil complet avec boîte en bois . . . Fr. 183.50  
 Petite table de fraisage . . . . . Fr. 18.—  
 Support d'établi . . . . . Fr. 38.—  
 livrable du stock.

**CHARLES JAGGI** *Machines-outils*  
 BIENNE, 83, rue Centrale, téléphone (032) 2 26 14

FABRIQUE DE RESSORTS „LE ROSEAU“

*P* **ERRIN & CO**

LA CHAUX-DE-FOND  
 Rue du Commerce 17a  
 Téléphone 226 28

RESSORTS DE QUALITÉ

Suis acheteur de

**chronographes,  
 montres et mouvements**  
 tous genres pour l'exportation  
 (paiement comptant)

*Arnex Watch*

**SAINT-AUBIN** (Neuchâtel)  
 « La Gaîté » Téléphone 6 73 02

*Fabrique d'étampages de boîtes*

**RAOUL GUYOT S. A.**

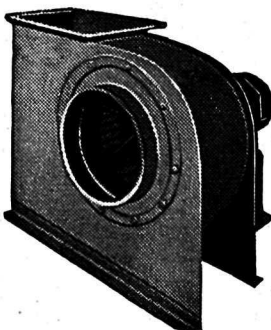
LA CHAUX-DE-FONDS  
 Rue du Parc 48  
 Téléphone 2 47 37

Etampages à chaud  
 Etampes et assortiments pour boîtes

LE DORAGE QUI NE S'ALTÈRE PAS

*Dorinox*  
*Elpi - Fleurier*

BOITES, BRACELETS, ETC. LÉON PERRIN



**A. RUEFLI S.A.**

Installations de ventilation

**BIENNE**

Rue de Boujean 52a  
 Téléphone 2 23 74

Installation de dépoussié-  
 rage pour tours à polir,  
 lapidaires — Filtres à air  
**CHAUFFAGES A AIR**

**CONTREPIVOTS**

*Grenat, rubis, vermeil*

**A. POLLENS FILS**

**VAULION** (Suisse) Téléphone 8 49 39

# La XXX<sup>e</sup> Conférence générale du Travail

## SES RÉSULTATS

(by) Ouverte à Genève, le 19 juin, la Conférence a terminé ses travaux le 11 juillet. Quarante-huit pays y furent représentés par plus de 1000 personnes.

A elle seule, la discussion sur la liberté d'association eût justifié la réunion. Mais, on ne s'en contenta point et réussit à mettre sur pied six conventions, deux recommandations, sans parler du travail de préparation pour les délibérations de l'an prochain.

La C.I.T. est devenue le véritable Parlement mondial de législation sociale internationale. Les discours qui y sont tenus émanent toujours d'experts et la méthode démocratique, de la libre discussion, celle-ci violente à l'occasion, permet l'expression de tous les sentiments. On a vu les représentants ouvriers de l'Amérique latine déclarer que tout ce que la Conférence était en train d'édifier existait déjà depuis longtemps dans leur hémisphère. Ils sont allés jusqu'à accuser de nazisme les délégués ouvriers de certains pays de la vieille Europe, parce qu'ils n'étaient pas aussi entiers dans leur opinion qu'eux-mêmes, quitte à revenir sur leur condamnation devant la protestation de ceux-là. Au surplus, l'allocation du conseiller fédéral Stampfli à l'Assemblée permet d'établir que l'Europe, du moins certains de ses pays, n'est pas toujours en retard dans sa législation sociale sur l'hémisphère occidentale et bien souvent le précède.

La Conférence internationale du Travail, après une expérience de vingt ans, conserve une organisation qui a fait fortune, celle du tripartisme : représentation des gouvernements, des patrons et des ouvriers. Cette disposition assure, à elle seule, une démocratie qu'on chercherait en vain dans maintes régions de l'Europe orientale.

Le reproche, en revanche, qu'on peut adresser à toute l'Organisation, et sans qu'il y ait de sa faute cependant, est que les Etats-membres ne garantissent pas de façon plus efficace l'application pratique des travaux du Parlement social. Entre 1919 et 1947, en effet, sur 86 conventions, 35 ont été ratifiées par l'Angleterre qui se trouve à cet égard, la première en liste. Sur 731 rapports qui auraient dû être adressés à l'O.I.T., pour l'exercice 1945/46, sur l'application des conventions ratifiées, 371 seulement avaient été envoyés, 207 arrivèrent avec retard et l'on ignore ce qu'il est advenu des 153 restants. Il ne faudrait tout de même pas que les accords conclus demeurent de simples chiffons de papier.

Le gros travail du B.I.T. s'effectue avec des moyens modestes, et bien que l'O.I.T. compte actuellement 372 fonctionnaires. Le budget s'accroît cependant chaque année : il était de moins de 12 millions en 1946, atteignait 16 millions en 1947 et le voici à 19 pour 1948. La participation de la Suisse, pour l'an prochain, est de 365.000 francs.

Quels sont les résultats de la session ?

Relevons, préalablement, que l'O.I.T. possède un accord avec les Nations unies, qui lui ont reconnu, par

l'intermédiaire du Conseil économique et social, le statut d'« organisation spécialisée ».

Une première résolution concerne la liberté de coalition. On y proclame le droit des employeurs et des ouvriers de former toute organisation qui leur plaît, avec statuts et programme, et ceci sans l'ombre d'intervention. Ces principes et la protection qu'il convient de leur donner seront présentés à la session de 1948, pour y être formulés d'une façon définitive. C'est alors qu'on discutera de contrats collectifs, de tribunaux d'arbitrage et de collaboration entre autorités et organisations professionnelles. Le Conseil d'administration proposera d'étudier, en commun avec les Nations unies, la question d'une Corporation permanente internationale pour garantir la liberté syndicale. A ce propos intervint, contre la dictature, le professeur Rappard, chef de la délégation suisse.

On traita de la politique sociale dans les territoires non autonomes, donc coloniaux. Des cinq conventions auxquelles on aboutit, l'une veut promouvoir le bien-être et le progrès social des peuples indigènes. La deuxième garantit le droit de réunion et la fixation de salaires minima. La troisième précise les pouvoirs des inspecteurs du travail. La quatrième parle d'âge minimum et du travail des femmes. La cinquième veut que tout contrat ne prévoie qu'une durée de trois ans, au maximum. Les indigènes présents ne sont pas satisfaits des résultats acquis. Ils déclarent que la liberté syndicale présuppose la liberté tout court.

Comment organiser l'inspection du travail ? On a prévu un projet de convention, deux recommandations et une résolution, qui tous amélioreront sensiblement les conditions actuelles de contrôle.

La prochaine session de la Conférence internationale du Travail aura lieu en juin 1948, à San Francisco. Quant au Conseil d'administration, il tiendra sa 103<sup>me</sup> session à Genève, en décembre prochain.

Restera la décision qu'il conviendra de prendre quant au siège du B.I.T. : Montréal ou Genève ?

## *Lettres et boîtes avec valeur déclarée à destination de la Tchécoslovaquie*

Le service des lettres et des boîtes avec valeur déclarée a été repris avec la Tchécoslovaquie. Les envois sont transmis en transit à découvert, via Autriche-Hongrie. Aux termes de l'accord du 8 mars 1947 pour le règlement des paiements entre la Suisse et la Tchécoslovaquie, et des arrêtés du Conseil fédéral des 3 septembre 1946/21 mars 1947, 20 décembre 1944 et 16 février 1945, les lettres avec valeur déclarée pour la Tchécoslovaquie ne peuvent pas contenir de montants ou de valeurs qui doivent être versés ou déposés à la Banque nationale suisse, ou à une banque suisse agréée.

NOS SPÉCIALITÉS...

**O**R ROSE

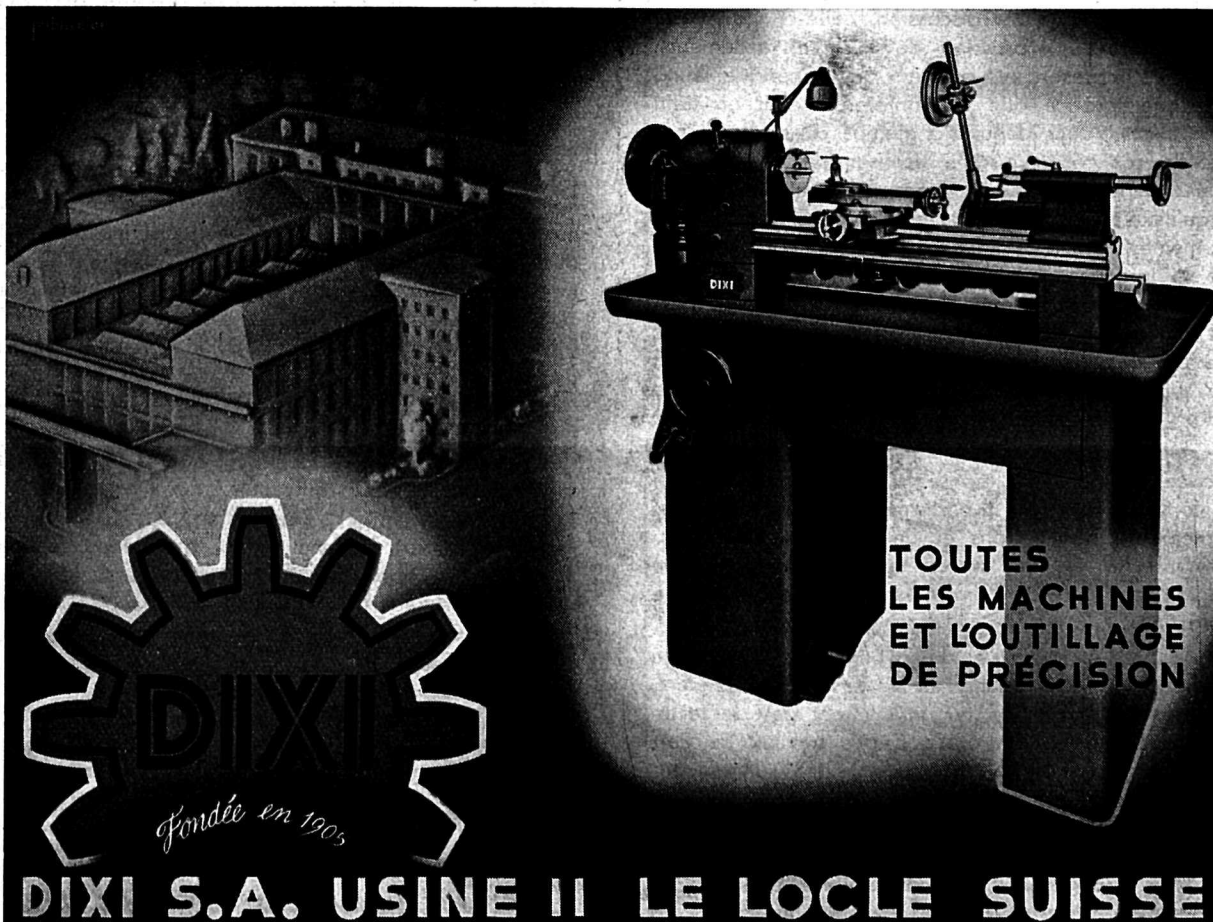
**BORDS LAPIDÉS**

**BISEAUX GLACÉS**

**MEYLAN FILS & C<sup>o</sup>**

NICKELAGE - ARGENTAGE - RHODIAGE

La Chaux-de-Fonds - Téléph. 2 34 60



**TOUTES  
LES MACHINES  
ET L'OUTILLAGE  
DE PRÉCISION**

**DIXI S.A. USINE II LE LOCLE SUISSE**

### **Creusages et polissages**

de pierres d'horlogerie seraient sortis en qualité très soignée, balanciers et glaces, diamètre 70 à 200. Qualité A et B. Faire offres avec prix sous chiffre P 3560 P, à Publicitas Neuchâtel.

On cherche à acheter d'occasion

### **1 fraiseuse d'établi Aciera Type F. 12 SL**

à commande individuelle à colonne, avec moteur électrique et interrupteur à deux vitesses, ou autre type similaire. Faire offres avec condition de prix et caractéristiques sous chiffre E 11179 X, à Publicitas Genève.





## Sels de métaux précieux

pour la galvanotechnique

*Notre spécialité :* Solution de cyanure double d'or et de potassium pour plaqué or.  
Qualité supérieure

**ROTHENBERGER, KÖPPEL & C<sup>IE</sup>, ST-GALL 11**

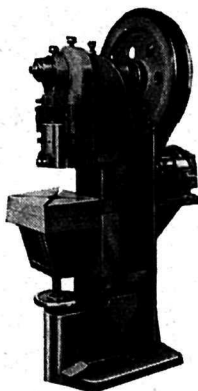
Livrable de suite de notre stock :

### PRESSES A EXCENTRIQUE

à col de cygne, course réglable et commande individuelle,  
15/20 tonnes et 35/40 tonnes avec table mobile et commande par volant,  
35/40 tonnes avec table mobile et harnais d'engrenages,  
50/60 tonnes avec table fixe et harnais d'engrenages,  
livrable en automne 1947 :  
125 tonnes avec table fixe et harnais d'engrenages,  
livrables en juillet 1947 :  
presses inclinables de 38/42 ts.

**WILDBOLZ & Co, LUCERNE**

Téléphone (041) 2 12 89



## Beck & Co.

LA CHAUX-DE-FONDS

Hirondelles 10 Téléphone 2 15 41

**FABRIQUE DE BOITES OR**

rondes et fantaisies tous genres

On recherche

### commandes de pierres

pour l'horlogerie et l'industrie de fabriques suisses ou étrangères. On désire entrer en relations avec voyageur ou intermédiaire qui trouverait commandes. Affaire d'importance. Faire offres sous chiffre P 16214 D, à Publicitas Neuchâtel.

## VOYAGEUR

On désire connaître adresse de voyageur bien introduit dans les fabriques d'horlogerie et ateliers d'empirages. Affaire accessoire très intéressante. Faire offres sous chiffre P 16213 D, à Publicitas Neuchâtel.

### Mouvements, montres finies et chronographes

sont demandés par maison conventionnelle. Paiement comptant en francs suisses. Faire offres détaillées sous chiffre S 15251 X, à Publicitas Genève.

PLAQUÉ

OR GALVANIQUE

**TH. MAEDER**  
(SEEGARTEN)  
BIENNE

# Convertibilité du sterling

## LA POSITION DE LA SUISSE

Depuis le 15 juillet, nous l'avons dit, la livre devient libre pour « transactions courantes ». C'est ce que veut l'accord anglo-américain du 6 décembre 1945, entré en vigueur le 15 juillet 1946.

A première vue, la condition imposée aux Anglais peut paraître sévère, d'autant qu'elle est de caractère unilatéral : le Royaume-Uni s'engage vis-à-vis de tous les autres pays, sans obtenir d'eux des droits équivalents.

Disons toutefois qu'il y trouve aussi son intérêt. La mesure qu'on semble lui infliger contribuera à rétablir le sterling en qualité de monnaie internationale. Du même coup, elle fait à nouveau de la Grande-Bretagne un centre financier et économique mondial. Au surplus, cette dernière devait, un jour ou l'autre, s'engager dans cette voie si elle entendait assurer des importations indispensables.

On dira, sans doute, que les Américains avaient des visées égoïstes ; qu'ils voulaient empêcher leurs cousins de lier leurs fournisseurs au marché britannique et, simultanément rendre le plus grand nombre d'Etats capables de financer en or et en dollars les achats effectués dans la région du dollar. Même s'il en fut ainsi, les Etats-Unis travaillent pour la reconstruction de l'économie internationale et, du même coup, pour le renouveau du commerce britannique, lié plus que tout autre à l'espace mondial.

Cela est si vrai que le gouvernement de Londres n'a pas fait usage de l'article 8, section II, du contrat d'emprunt, qui lui donnait le droit de différer l'application de la convertibilité du sterling. Bien au contraire, c'est l'Angleterre elle-même qui prit les devants en introduisant des facilités concernant la livre dans les relations avec toute une série de pays, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, le Canada, Terre-Neuve, l'Argentine.

La convertibilité du sterling s'applique aux « transactions courantes », nous l'avons vu. Ce qu'on entend par là est défini à l'article XIX (i) du traité sur l'organisation du Fonds monétaire international. Cette définition exclut les transferts de capitaux et ne reconnaît que les quatre catégories suivantes d'opérations financières :

1. Tout engagement en corrélation avec le commerce extérieur, des « services », ainsi que toute opération de banque ou de crédit à court terme.
2. Le versement d'intérêt sur emprunts, ainsi que le revenu net des dépôts (dividendes, etc.).
3. L'amortissement d'emprunts ou de certains investissements.
4. Des transferts, enfin, de faible importance, notamment destinés à assurer l'existence de familles vivant à l'étranger.

L'Angleterre s'était déjà prêtée à toutes ces opérations et la seule qui pouvait entraîner pour elle une perte de ses réserves monétaires, le transfert de capitaux, est exclue, comme on vient de le voir.

Les pays qui trafiquent avec le Royaume-Uni se divisent en trois groupes principaux. Voyons quel sera l'effet, pour la Grande-Bretagne, de la convertibilité du sterling dans chacun de ces cas.

Avec le bloc-dollar, l'Angleterre s'attend à un assez fort déficit de la balance des paiements. Cependant, le manque financier a toujours pu être couvert en dollars, grâce à l'emprunt américain il est vrai, et la situation avec le groupe des Etats qui se rattachent à la devise des U. S. A. ne changera pratiquement pas à partir du 15 juillet.

De même, en ce qui concerne le bloc-sterling, les modifications seront insignifiantes. L'Empire colonial connaît les conditions mêmes de la métropole et quant aux territoires qu'on appelait jusqu'à la semaine dernière les Dominions, ils disposaient déjà d'une grande liberté dans l'emploi des réserves en monnaies fortes tirées du pool commun. L'Union sud-africaine, de son côté, livre une partie importante de son or à la Banque d'Angleterre, et la liberté dont elle jouit en matière de métal jaune et de monnaies fortes n'entre pas beaucoup en considération. Avec l'Inde, l'Egypte et l'Iraq, la Grande-Bretagne bénéficie d'une balance des comptes positive.

Quant aux pays tiers, là, de même, la balance britannique est active, à l'exception peut-être de la Suisse.

Chez nous, l'emploi de « livres convertibles » peut nous apporter des contrats supplémentaires de marchandises et de services à l'étranger. Ce sera à nous de voir si nous pouvons les accepter. Au cas où les déplacements qu'on constate aujourd'hui sur les marchés extérieurs se confirment, des exportations visibles et invisibles peuvent être de grand intérêt. L'emploi de sterlings libres nous facilitera le financement d'importations de toute provenance, y compris des Etats-Unis. De plus, nous pourrons opérer sur le marché financier de Londres. Enfin, nous revenons à notre idée première que la reprise du commerce international de l'Angleterre est au bénéfice de la Suisse, elle-même liée à l'économie mondiale. Y.

## Le nouveau projet de Greina-Blenio

### 1000 MILLIONS DE KWH. D'HIVER

Dans une conférence réunissant les représentants des cantons des Grisons et du Tessin, ainsi que des consortiums de Greina-Blenio et Greina-Nord, le conseiller fédéral Celio a présenté un projet général d'utilisation du bassin d'accumulation de la Greina, récemment établi par le service des eaux avec le concours d'ingénieurs privés. Contrairement aux projets antérieurs, cette nouvelle étude s'efforce de satisfaire dans la plus large mesure possible aux vœux des deux cantons.

Le projet prévoit l'aménagement d'un bassin d'accumulation à Greina, avec un contenu augmenté à 106 mil-

Nous cherchons

## TERMINEUR

qualifié pour mouvements 5<sup>'''</sup> cal. 976 AS,  
6<sup>3/4</sup>-8<sup>'''</sup> cal. 123 FHF.

Faire offres à case postale 13.837, Grenchen,  
Soleure.

### Termineur

cherche terminages 5<sup>1/4</sup>''' à 10<sup>1/2</sup>''' ancre.  
Faire offres sous chiffre P 16252 D, à Publi-  
citas Delémont.

Manufacture d'horlogerie de renommée  
mondiale engagerait pour son département  
d'étampage

### un chef

ayant des connaissances approfondies dans  
la confection et le réglage des étampes  
d'horlogerie : Découpage, frappe, emboutis-  
sage, rectificateurs. Le poste comprend  
également la direction d'une vingtaine  
d'ouvriers. Place stable et très bien rétri-  
buée. Faire offres en indiquant curriculum  
vitæ et prétentions sous chiffre P 10669 N,  
à Publicitas Neuchâtel.



On cherche

### montres de poche

(lépines métal chromé) ancre 15 rubis 17<sup>'''</sup>.  
Offres sous chiffre W 11837 X, à Publicitas  
Genève.

Nous cherchons à acheter

### mouvements

10<sup>1/2</sup>''' 1080 Eta

seconde au centre, de préférence avec inca-  
bloc, en 17 rubis. Livrables dans les 3 mois  
contre paiement comptant. Faire offre à Case  
postale n° 16, Le Locle.

### Patent - Packing

Rouleaux en 100 cm à 100 yards, à des  
prix très avantageux, livrable du stock.

P. Gimmi & Co, « Au Papyrus »  
Saint-Gall

### MISE EN GARDE

Les marques «RENOVA» et «REVIDA»  
appartiennent à la Fabrique d'horlogerie  
«LIGA S. A.» à Soleure, qui sont déposées  
en Suisse sous les numéros :

RENOVA - N° 94193 en date du 8 octobre 1938  
REVIDA - N° 89748 en date du 7 mai 1946.

Nous mettons en garde contre l'emploi abusif  
de ces deux noms et toute usurpation ou  
contrefaçon sera rigoureusement poursuivie.

Soleure, le 11 juillet 1947.

Fabrique d'Horlogerie « Liga » S. A.  
Soleure

Rédacteur responsable de la partie rédactionnelle : « La  
Fédération Horlogère Suisse » S. A., La Chaux-de-Fonds.

lions de m<sup>3</sup>. En été, le remplissage s'effectuerait grâce au pompage d'eau du nord et du sud. En hiver, le bassin alimenterait les régions des deux directions. Vers le sud, les forces hydrauliques seraient utilisées au val Blenio dans les trois usines électriques de Luzzzone, Olivone et Biasca, conformément au projet Greina-Blenio déjà soumis aux autorités compétentes. Vers le nord, l'utilisation aurait lieu dans les deux usines de Puzsatsch et de Tavanasa. Le lac artificiel de Greina et ces cinq usines constituent la première étape d'aménagement, qui permettrait en hiver d'obtenir 650 millions de kWh. d'énergie électrique, c'est-à-dire 40 % environ de plus que ne le prévoyait le projet initial.

Quant aux étapes ultérieures, le projet prévoit deux autres lacs artificiels — à Zervreila et sur l'alpe Lampertsch — d'une contenance globale de 120 millions de mètres cubes. Les forces hydrauliques ainsi obtenues seraient tout d'abord utilisées dans une nouvelle usine à Zervreila. Ensuite, elles seraient réunies près de Puzsatsch avec celles de la Greina et employées dans l'usine de Tavanasa, qui serait agrandie. Grâce à la meilleure répartition des eaux que permettront ces bassins d'accumulation, le Rhin antérieur sera encore utilisable : l'eau sera prélevée près de Tavanasa et acheminée avec celles du Glenner vers deux nouvelles usines électriques situées aux environs de Ilanz et de Reichenau. Une fois terminé l'aménagement complet, les huit usines électriques pourront ensemble fournir environ 1050 millions de kWh d'hiver, et cela à des prix à peu près semblables à ceux de l'ouvrage de Greina-Blenio. Ce projet permettrait d'utiliser toutes les forces hydrauliques de la région du Rhin antérieur et du Brenno dans les conditions les plus rationnelles.

M. Celio pria les délégués de bien vouloir examiner ce projet aussi rapidement que possible.

## *Banque nationale suisse*

Dans sa dernière séance, le conseil de banque de la Banque nationale suisse a nommé suppléant du comité de banque M. le professeur Howald, directeur de l'Union suisse des paysans à Brougg, en remplacement du professeur Laur.

Après avoir liquidé des affaires d'ordre interne, il a entendu un rapport détaillé du président de la direction générale sur les relations économiques et notamment sur les relations monétaires de la Suisse avec l'étranger. Bien qu'on voie certaines difficultés se dessiner, la situation de notre économie nationale reste en général favorable. Il faut pourtant se garder d'oublier que la Suisse dépend dans une mesure toute particulière des conditions qui règnent à l'extérieur. La demande constamment forte de francs suisses oblige les autorités responsables de notre politique monétaire à continuer de se montrer réservées dans l'acceptation d'or et de devises. L'incertitude de la situation économique dans les pays qui nous entourent a été le point de départ d'un examen des conditions du crédit en Suisse, du problème que pose le transfert du dollar, du marché libre du dollar, de l'emploi de la livre sterling pour les paiements multilatéraux et de la participation de la Suisse à l'émission

d'emprunts étrangers. Il résulte de la discussion approfondie à laquelle ce rapport a donné lieu, que le Conseil de banque approuve, en principe, la manière de voir de la direction générale.

## *Service de recherches*

FRANCE :

Robert Bienaimé, Lac-ou-Villers, cherche représentation exclusive pour France et colonies.

U. S. A. :

The Palomar Company, 215 West Fifth Street, Los-Angeles, demande offres.

ARGENTINE :

Fabrique d'horlogerie désireuse de se faire représenter en Argentine peuvent se mettre en rapport avec la Chambre de commerce argentine en Suisse, 4, rue du Vieux Collège, à Genève.

NIGERIA :

Adedotun Trading Stores, 95 a, Aroloya Street, Lagos, demande offres en montres en tous genres.

Nous insérons sous cette rubrique toutes les demandes qui parviennent de l'étranger, alors même que la plupart des solliciteurs nous sont inconnus.

Nous rappelons aux intéressés que des renseignements peuvent être demandés à l'Information Horlogère Suisse, à La Chaux-de-Fonds.

## *Relations économiques entre la Suisse et la zone soviétique*

Les négociations, entamées il y a quelques jours à Berlin entre une délégation suisse et la direction de commerce extérieur de l'administration militaire soviétique en Allemagne, ont abouti le 12 juillet à la signature d'un protocole concernant les échanges commerciaux et le service des paiements. Cet arrangement, conclu pour un an à partir du 20 juillet 1947, règle le trafic commercial sur la base des listes de marchandises annexées au protocole. Les paiements s'effectuent en francs suisses par l'intermédiaire de la « Garantie- und Kreditbank A. G. », à Berlin, et des banques correspondantes en Suisse. Le nouvel arrangement remplace le protocole du 8 août 1946.

## *Industrie horlogère russe*

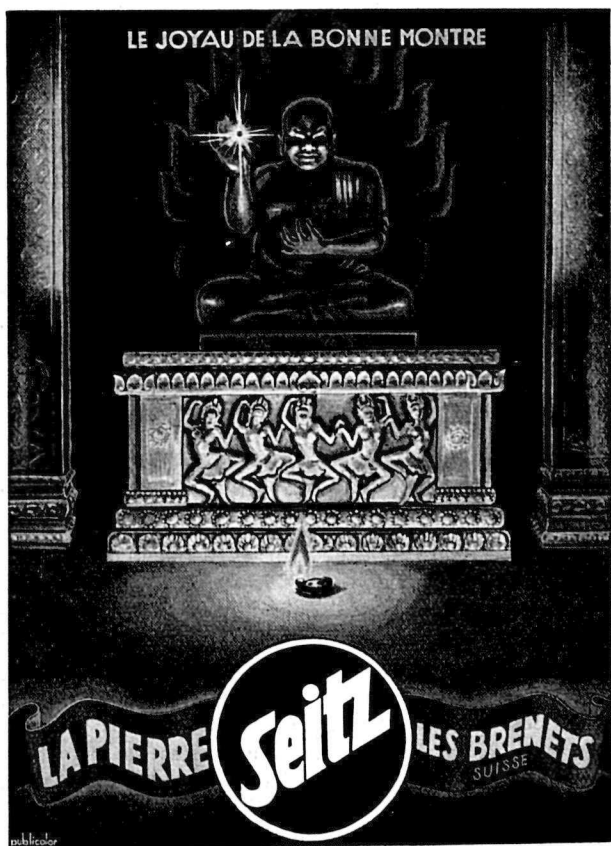
Selon une communication téléphonique du correspondant de la « Isvestia » à Tscheljabinsk, une grande fabrique d'horlogerie est en voie de construction dans cette ville, qui devra produire 50.000 montres de poche de la marque « Molnija ». L'aménagement des ateliers aurait déjà commencé. L'inauguration de l'entreprise serait prévue pour la fin de l'année. Une importante partie des ouvriers spécialisés serait formée à l'école d'horlogerie de Tscheljabinsk.

(« Die TAT », 1<sup>er</sup> juillet 1947.)

# PROTEXO

L'UN DES MEILLEURS BRACELETS QUI AIENT JAMAIS ÉTÉ FABRIQUÉS EN MATIÈRE PLASTIQUE.  
Maintenant, avec la nouvelle boucle brevetée AUTOMATIQUE «PROTEX», il dépasse vos prévisions.  
PROTEXO, en Argentine et aux U. S. A., s'appelle DURALON.

Promenade du Pin, 1      TECHNIQUE HORLOGÈRE REYMOND, GENÈVE      Promenade du Pin, 1



Messieurs les fabricants sont priés de s'adresser pour tout ce qui concerne leur publicité, quotidiens, illustrés, journaux techniques, à



## PUBLICITAS

Neuchâtel, téléphone 5 42 25  
La Chaux-de-Fonds, téléph. 2 14 94  
Saint-Imier, téléphone 4 10 77  
Bienna, téléphone 2 55 45

## Zumsteg & Conzelmann

LA CHAUX-DE-FONDS  
Doubs 154 - Téléphone 2 20 08

Fabrication d'étampes de boîtes de montres fantaisies  
Estampages - Découpages de pièces détachées

Pierres fines en tous genres  
Diamètres précis  
Spécialité de pierres à emboutir

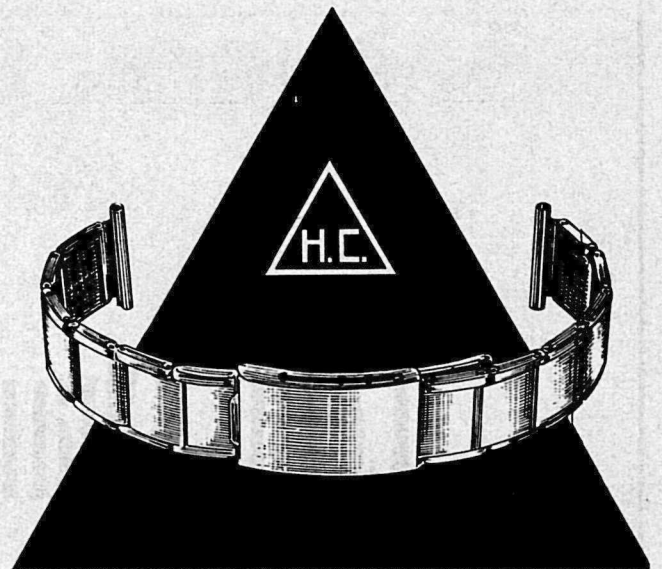
## Louis Germond & Fils

Lucens (Vaud) Tél. 9 91 38

Exportation

publinter 78

**CHS. RYSER & CO.**  
LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE



**FABRIQUE DE BRACELETS  
EXTENSIBLES  
QUALITÉ TRÈS SOIGNÉE**

**HENRY & C<sup>IE</sup>**

1, rue de Rive

**GENÈVE**

Tél. 5 97 50

**MEULES A RECTIFIER  
RICHARDSON**

75×3×10 mm, tous grains  
75×1½×10 mm, tous grains



**LA CHAUX-DE-FONDS  
FOURNITURES INDUSTRIE**



# Léon Charpilloz S. a.

Malleray (Suisse)

Téléphone 9 27 26

Succursale à Pontenet (Suisse) téléphone 9 27 21

## Pignons et pivotages

Pignons pour montres de  $3\frac{3}{4}$  à 22 lignes

Pignons pour compteurs, réveils et appareils de contrôle

Grande production

Qualité interchangeable